

Le Mont, le 11 septembre 2017

A Mmes et MM. les membres
du Conseil communal
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Nous vous invitons à la prochaine séance du Conseil communal
Lundi 2 octobre 2017 à 20h15 à la salle du Conseil communal.

Ordre du jour

1. **Approbation de l'ordre du jour ;**
2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2017 ;**
3. **Assermentation d'un nouveau conseiller ;**
4. **Préavis No 08/17 : Arrêté d'imposition pour l'année 2018 ;**
5. **Préavis No 09/17 : Accueil préscolaire dans la Commune du Mont-sur-Lausanne : Aide à l'investissement pour la structure d'accueil préscolaire publique « **Fondation Les Oliviers – EFAJE** » ;**
6. **Préavis No 10/17 : Acquisition et installation de cinq panneaux lumineux graphiques pour un service d'information communal ;**
7. **Postulat Entente Montaine : « Pour une mobilité acceptable depuis les zones périphériques de notre Commune vers les lignes de transports publics 8, 60, 22 et 23 » ;**
8. **Postulat Entente Montaine : « Développement de la communication digitale au Mont-sur-Lausanne » ;**
9. **Postulat Socialiste : « Subventionnement communal de l'accueil préscolaire – subvention aux parents » ;**
10. **Communication de la Municipalité ;**
11. **Communication de la Présidente et du bureau du Conseil ;**
12. **Propositions individuelles et divers.**

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 26 juin 2017 ainsi que les préavis sont disponibles dans l'espace réservé du site de la Commune. Les rapports des commissions pourront être consultés dès le lundi 25 septembre 2017 à 12h00. En annexe, nous vous remettons le calendrier des séances 2018. Dès janvier 2018, les séances du Conseil Communal débuteront à 20h00 et non plus à 20h15. Nous nous réjouissons de vous retrouver à cette occasion et vous prions de croire, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à nos sentiments les meilleurs.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL


La présidente
Marie-Dominique Grobéty


Le secrétaire
Guy de Viron

Copie : Secrétariat municipal